



Comment l'agroécologie s'est-elle insérée dans les politiques agricoles du Maroc ?

Du Plan Maroc Vert (PMV) de 2008 à 2020 à la Stratégie Génération Green (SGG) de 2020 à 2030, cet article examine ici comment les principes de transitions agroécologiques ont peu à peu été intégrés aux récentes politiques agricoles marocaines.

Le Plan Maroc Vert, lancé en 2008, visait à faire de l'agriculture un moteur de développement économique et social ainsi qu'un pourvoyeur d'emplois durables en plaçant l'investissement au cœur de son dispositif. Il s'appuyait sur deux piliers : le développement d'une agriculture moderne, plus productive et compétitive avec des enjeux accrus de sécurité alimentaire, et le développement de l'agriculture solidaire à travers l'intégration de l'agriculture familiale dans le système économique (cf Pilier 2).

Durant sa période de mise en œuvre, on ne parlait pas de transition agroécologique mais plutôt de résilience et d'adaptation aux changements climatiques. Le succès de la reconversion de 560 000 ha de surface agricole utilisée à la fin 2018 (102% de l'objectif de 2020), autrefois irriguée en mode gravitaire, vers l'irrigation en goutte à goutte constitue une des grandes réalisations du PMV. La Stratégie Génération Green (SGG) 2020-2030 est ensuite venue consolider un ensemble d'acquis et relever de nouveaux challenges pour une durabilité du secteur agricole.

Quelle agroécologie dans ces politiques de grande ampleur ?

Le Maroc n'a pas de politique agricole explicite basée sur l'adoption de l'approche agroécologique, cependant il existe déjà de nombreux programmes d'introduction de pratiques agroécologiques dans les agrosystèmes en place. La SGG place en effet l'agriculture marocaine dans les niveaux 1, 2 et 3

de l'échelle de la transition agroécologique (suivant FAO-HLPE 2019), en tablant sur une agriculture résiliente et éco-efficente, et ce quelle que soit la taille et/ou le type d'exploitation, à travers la poursuite des programmes de mobilisation et d'économie d'eau, la promotion des énergies renouvelables et la diffusion des techniques de conservation des sols. Le gouvernement a ainsi mis en place le Programme National pour l'Approvisionnement en Eau Potable et l'Irrigation (PNAEPI, 2020-2027), qui prévoit la mobilisation des ressources en eaux conventionnelles (réalisation d'aménagements hydroagricoles) et non conventionnelles (la réutilisation des eaux usées traitées et le dessalement de l'eau de mer pour l'usage en irrigation, dans un premier temps, des golfs et espaces verts). L'économie d'eau d'irrigation est également prévue par la reconversion collective et individuelle à l'irrigation localisée.

Une diversité d'approches

Le Programme National de la Promotion du Pompage Solaire dans l'irrigation vise de son côté à promouvoir les techniques d'efficacité énergétique dans le secteur agricole en encourageant l'utilisation des systèmes d'énergie solaire pour le pompage de l'eau à usage agricole.

Quant à la diffusion des techniques de conservation des sols, l'État a mis en place un vaste programme de promotion du semis direct, un pilier de l'agriculture de conservation visant l'économie de l'eau à la parcelle et l'amélioration de la fertilité des sols. D'ici

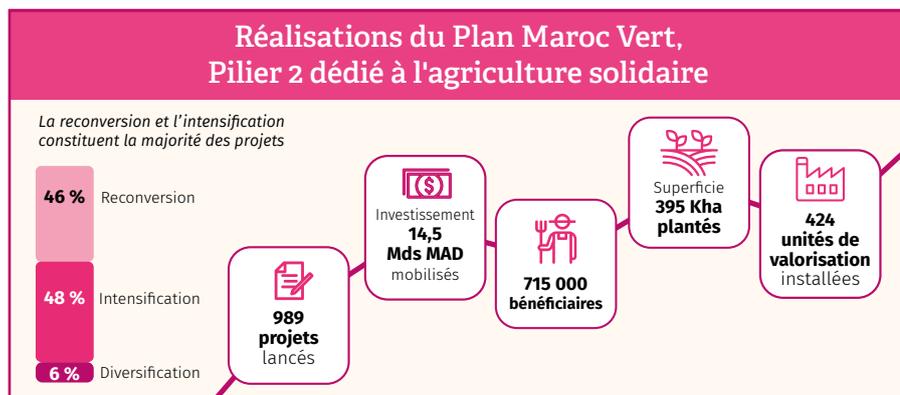
2030, un million d'hectares de céréales seront conduits en semis direct, soit environ 25% de la superficie emblavée annuellement en céréales.

La réduction de l'utilisation des intrants chimiques et/ou de synthèse à travers le développement de l'agriculture biologique est aussi prise en compte dans la nouvelle stratégie. En effet, la SGG prévoit 100 000 ha à conduire en mode biologique basé sur la fertilisation organique (utilisation de compost) et la bioprotection contre les maladies et les ravageurs.

On peut aussi citer le projet OASIL, dont la conduite technique est menée par la FAO, qui vise à revitaliser les agroécosystèmes oasiens à travers une approche durable, intégrée et paysagère dans la région de Draâ-Tafilalet à travers l'élaboration de plans de gestion et d'investissement agro-écosystémiques durables et intégrés dans des écosystèmes oasiens pilotes.

Un objectif de formation défini

La transition agroécologique du pays passera nécessairement par la promotion et la dissémination de pratiques agroécologiques aussi bien dans les exploitations agricoles ciblant le marché local, garantissant ainsi la sécurité alimentaire du pays, que les grandes exploitations modernes dirigées vers l'export. Pour ce faire, deux actions majeures ont été entreprises avec l'engagement et le support du Ministère Marocain de l'Agriculture : l'accréditation d'une nouvelle filière de formation en ingénierie agroécologique à l'Ecole Nationale d'Agriculture de Meknès, ENA ; et la mise en place du Centre National d'Innovations en Agroécologie (CNIA) en tant qu'outil institutionnel engagé dans l'accompagnement de cette transition agroécologique du pays. ■



Pr. Fouad Rachidi



Enseignant Chercheur Agronome, Unité d'Agroécologie, École Nationale d'Agriculture de Meknès.